Logo CFDT

POUR UNE RELANCE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

DES ATTENTES FORTES

Depuis 2014, la France s'est engagée dans une politique de l'offre pour améliorer la compétitivité-coût des entreprises. Cela s'est notamment traduit par : le CICE, transformé en allègement de cotisations sociales pérennes pour un montant de l'ordre de 20 milliards annuels, une trajectoire de baisse de l'impôt sur les sociétés de 33,3 % à 25 % pour un montant global de 11 milliards d'euros sur le quinquennat, la baisse de 10 milliards d'euros par an des impôts de production prévue dans le plan de relance – la seule mesure pérenne d'un plan bâti pour deux ans.

La CFDT ne conteste pas le principe d'améliorer la compétitivité des entreprises ni d'apporter un soutien à leur activité, en particulier pour surmonter la crise qui s'amorce, dont les effets peuvent être délétères du point de vue social et démocratique. Mais cela ne peut pas se résumer à une seule logique de coût : la compétitivité hors coût est aujourd'hui plus déterminante que jamais. C'est pourquoi la CFDT demande que les aides publiques accordées aux entreprises soient mises au service de la transformation écologique et sociale de notre économie.

(suite dans DOCUMENTS)

POUR UNE RELANCE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE
Documents
POUR UNE RELANCE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE